



Guide à l'intention des
patients et des familles
2017

Prévenir la propagation des microbes et infections

Pratiques de base et précautions supplémentaires

Also available in English:
*Preventing the Spread of Germs and
Infections: Routine Practices and
Additional Precautions (WC85-1822)*



www.nshealth.ca

Prévenir la propagation des microbes et infections dans les soins de santé

Les fournisseurs de soins de santé travaillent fort pour prévenir la propagation des microbes d'une personne à l'autre. Cela est important parce que certains microbes peuvent causer des infections.

Les « pratiques de base » sont les mesures minimales prises en tout temps pour prévenir et contrôler les infections dans la prestation des soins aux patients. Ces pratiques contribuent à protéger les patients, clients, résidents, visiteurs et fournisseurs de soins de santé contre la propagation des microbes.

Les pratiques de base comprennent ce qui suit.

1. Hygiène des mains (se nettoyer les mains avec un désinfectant à base d'alcool ou les laver avec du savon et de l'eau).
2. **É**quipement de **p**rotection **i**ndividuelle (ÉPI), y compris des gants, des chemises d'hôpital, des masques et une protection pour les yeux.
3. Manipulation et élimination sécuritaires des objets pointus ou tranchants (pour prévenir les blessures ou coupures accidentelles par piqûres d'aiguille).

4. Sécurité liée à la manipulation de l'équipement et du matériel ou à l'utilisation des surfaces dans l'environnement du patient.
5. Hygiène respiratoire et respect de l'étiquette respiratoire (tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir plutôt que dans sa main, et se laver les mains tout de suite après).

Il faut parfois adopter des précautions supplémentaires en plus des pratiques de base.

Que sont les « précautions supplémentaires »?

Des précautions supplémentaires sont parfois requises pour empêcher les microbes de se propager d'un patient à un autre. Cela veut dire qu'il pourrait être nécessaire de porter une chemise d'hôpital, des gants, un masque ou une visière de protection pour les patients faisant l'objet de précautions supplémentaires. Vous verrez peut-être dans l'hôpital certaines enseignes indiquant les mesures supplémentaires prises et les raisons pour lesquelles elles sont prises.

Vous avez des questions? N'hésitez pas à les poser. Nous sommes là pour vous aider.

Les précautions supplémentaires peuvent comprendre ce qui suit.

Précautions contre la transmission par contact

Les précautions contre la transmission par contact aident à limiter la propagation des microbes (comme le *C. difficile*, le SARM, les ERV et le norovirus) en touchant un patient ou des objets dans la chambre.

Voici certaines précautions contre la transmission par contact.

- Les fournisseurs de soins placeront une enseigne portant la mention « précautions contre la transmission par contact » à l'extérieur de votre chambre.
- Vous pourriez devoir être dans une chambre individuelle.
- Les visiteurs devront vérifier auprès de l'infirmière avant de vous rendre visite et avant d'apporter un objet dans votre chambre ou de le sortir.
- Les fournisseurs de soins se laveront les mains et porteront des gants et une chemise d'hôpital (articles d'ÉPI) pour vous dispenser des soins directs.
- On pourrait demander aux visiteurs de porter des gants, une chemise d'hôpital, un masque et une protection pour les yeux.
- Les fournisseurs de soins enlèveront les articles d'ÉPI avant de quitter votre chambre, les jetteront dans la poubelle de votre chambre et se laveront les mains.
- Les membres du personnel de l'entretien ménager laveront et désinfecteront votre chambre. Ils pourraient aussi porter des gants, une chemise d'hôpital et un masque.

Précautions contre la transmission par gouttelettes

Les précautions contre la transmission par gouttelettes aident à limiter la propagation des microbes (comme la pneumonie, l'influenza (la grippe), la coqueluche et la méningite bactérienne) par de minuscules gouttelettes entraînées par la toux ou les éternuements. Lorsque projetées dans l'air, ces gouttelettes peuvent parcourir jusqu'à six pieds avant de tomber au sol et sur des objets dans la chambre.

Voici certaines précautions contre la transmission par gouttelettes.

- Les fournisseurs de soins placeront une enseigne portant la mention « précautions contre la transmission par gouttelettes » à l'extérieur de votre chambre.
- Vous pourriez devoir être dans une chambre individuelle ou le rideau vous séparant des autres occupants de la chambre sera gardé fermé.
- Les visiteurs devront vérifier auprès de l'infirmière avant de vous rendre visite et avant d'apporter un objet dans votre chambre ou de le sortir.
- Les fournisseurs de soins se laveront les mains et porteront des gants, une chemise d'hôpital, un masque et une protection pour les yeux (articles d'ÉPI) lorsqu'ils seront à six pieds de vous ou moins.
- On pourrait demander aux visiteurs de porter des gants, une chemise d'hôpital, un masque et une protection pour les yeux.

- Les fournisseurs de soins enlèveront les articles d'ÉPI avant de quitter votre chambre, les jetteront dans la poubelle de votre chambre et se laveront les mains.
- On vous demandera de porter un masque lorsque vous quitterez votre chambre pour des examens médicaux. Votre fournisseur de soins pourra alors vous aider.
- Les membres du personnel de l'entretien ménager laveront et désinfecteront votre chambre. Ils pourraient aussi porter des gants, une chemise d'hôpital et une protection pour les yeux.

Précautions contre la transmission par voie aérienne

Les précautions contre la transmission par voie aérienne aident à limiter la propagation des microbes dans l'air (comme la tuberculose, la rougeole et la varicelle). Comme ces microbes ne sont pas aussi lourds que les microbes qui se trouvent dans les gouttelettes, ils flottent dans l'air plus longtemps.

Voici certaines précautions contre la transmission par voie aérienne.

- Les fournisseurs de soins placeront une enseigne portant la mention « précautions contre la transmission par voie aérienne » à l'extérieur de votre chambre.

- Vous serez dans une chambre individuelle et la porte restera fermée. L'air dans votre chambre pourrait être « négatif ». Cela signifie que l'air dans la chambre est doucement évacué (retiré) de l'édifice. Vous pourriez être transféré dans un autre établissement pouvant mieux contrôler la circulation de l'air.
- Les visiteurs devront vérifier auprès de l'infirmière avant de vous rendre visite et avant d'apporter un objet dans votre chambre ou de le sortir.
- Les fournisseurs de soins se laveront les mains et porteront un masque pour entrer dans votre chambre. Ils pourraient aussi porter des gants et une chemise d'hôpital (articles d'ÉPI).
- On pourrait demander aux visiteurs de porter des gants, une chemise d'hôpital, un masque et une protection pour les yeux.
- Les fournisseurs de soins enlèveront les articles d'ÉPI avant de quitter votre chambre, les jetteront dans la poubelle de votre chambre et se laveront les mains.
- On vous demandera de porter un masque lorsque vous quitterez votre chambre pour des examens médicaux. Votre fournisseur de soins pourra alors vous aider.
- Les membres du personnel de l'entretien ménager laveront et désinfecteront votre chambre. Ils pourraient aussi porter des gants, une chemise d'hôpital et une protection pour les yeux.

Notes

Vous avez besoin d'autres informations sur des questions de santé?

Vous trouverez cette publication et toutes nos autres ressources à l'intention des patients à <http://library.nshealth.ca/PatientGuides> (en anglais seulement). Communiquez avec la bibliothèque publique de votre région pour obtenir des livres, des vidéos, des magazines et autres ressources. Pour plus d'informations, allez à <http://library.novascotia.ca/fr>. Vous pouvez parler à une infirmière autorisée en Nouvelle-Écosse en tout temps, en composant le 8-1-1. Vous pouvez aussi consulter le <https://811.novascotia.ca/?lang=fr>. Pour découvrir d'autres programmes et services offerts dans votre collectivité, composez le 2-1-1- ou allez à <http://ns.211.ca> (en anglais seulement).

La Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse fait la promotion d'un environnement sans fumée, sans vapeur et sans parfum. Nous vous remercions de ne pas porter et utiliser de produits parfumés.
www.nshealth.ca

*Document préparé par : Prévention et contrôle des infections ©
Conception : Services de la bibliothèque de la Régie*

Les renseignements contenus dans la présente publication sont fournis uniquement à titre d'information et d'éducation. Ils ne remplacent pas les conseils médicaux ou les soins de santé offerts par un professionnel de la santé. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé.

FF85-1860 Mise à jour : décembre 2017

Les renseignements contenus dans la présente publication sont mis à jour tous les trois ans ou au besoin.